

commis. Tout cela est beaucoup plus amplement déduit dans les réponses personnelles de ces Seigneurs.

II. Le 30. Janvier les accusez furent conduits devant les deux Chambres du Parlement, (où le Roi & le Prince de Galles son fils se trouverent *incognito*, voulant voir pour la première fois, de quelle manière ce redoutable Tribunal, procedoit, en cas pareil.) Le Comte de Derwenwater fit comme on

Ils sont conduits au Parlement où se trouve le Roi & le Prince son fils.

le lui avoit conseillé dans sa prison, l'avou du crime dont les Communes l'avoient accusé : Avec tout cela, dit-il, je me flate que
 „ cette grande assemblée ne s'engage pas à
 „ la poursuite d'un crime, afin de me priver
 „ de la clemence que j'ai sujet d'attendre
 „ de la bonté naturelle qu'on attribue à sa
 „ M. Ce seroit une pensée indigne de penser
 „ qu'aucun des membres de cette Auguste
 „ Assemblée, pût avoir la moindre envie de
 „ répandre le sang de quelqu'un de ses Com-
 „ patriotes, que la grande prudence de sa M.
 „ croiroit un objet legitime de sa compassion.
 „ Ainsi j'espere que si la procedure est tirée du
 „ cours ordinaire de la justice, ce n'est qu'afin
 „ que s'il se trouve des circonstances favora-
 „ bles, les Seigneurs & les Communes, puissent le Comte de
 „ interceder auprès de sa M. pour m'obtenir son
 „ pardon. De cette manière, la Clemence
 „ Royale, celle de toutes les vertus qui rend
 „ un Monarque plus cheri de son peuple, &
 „ pour lequel sa M. est si renommée, pourra
 „ se déployer, sans qu'aucun puisse pren-
 „ dre occasion de l'offenser à l'avenir.

Réponses & discours que Derwenwater prononce devant ses Juges.

Le 20. Fevrier, jour auquel on prononça devant sa M. la Sentence de mort contre ces Seigneurs; le Comte de Derwenwater ajou-